



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

assistants maternels

Question écrite n° 74713

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la situation des assistantes maternelles en ce qui concerne le salaire horaire dont le plafond n'est pas fixé et laissé libre aux employeurs. Ainsi les disparités sont parfois importantes entre les salaires en milieu rural et en milieu urbain pour la même fonction. Il lui demande si des dispositions peuvent être prises pour éviter de tels écarts qui risquent de décourager les assistantes maternelles qui choisissent d'exercer en milieu rural.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74713

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3246

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)